

N° 56 DÉCEMBRE 2023

La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL

COMICE AGRICOLE



■	Le mot du maire	3
■	La vie municipale (délibérations du conseil municipal)	4
■	L'urbanisme	8
■	La vie communale	8
■	L'état civil	19
■	La vie associative	20
■	La médiathèque	29
■	Informations pratiques	30
■	Communauté de Communes	32
■	Répertoire	34
■	Agenda	35



Mairie de LA BOUSSAC 13, rue du Mont-Saint-Michel 35120 LA BOUSSAC Tél. 02 99 80 01 23

Email. : secretariat@laboussac.fr

Site internet : www.laboussac.fr

Application mobile : [Intramuros](#)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le mercredi 14h00 à 16h30

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	Christine FAUVEL	
1 ^{er} adjointe	Annie DELÉPINE	Jeudi de 10h30 à 12h sur rendez-vous
2 ^{ème} adjoint	David VIGOUR	Mercredi de 14h à 15h sur rendez-vous
3 ^{ème} adjointe	Marie-France SEVESTRE	Mardi de 10h30 à 12h
4 ^{ème} adjoint	Jean-Luc OLLIVIER	Vendredi de 11h à 12h

Nouveaux habitants de LA BOUSSAC

N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, munis de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin que nous puissions vous informer sur vos diverses démarches (inscription sur les listes électorales etc...).

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Responsable de la publication

M^{me} Christine FAUVEL - Maire

Comité de rédaction

M^{me} Annie DELÉPINE

M. Rodolphe DION

M^{me} Aurore GEDOUIN

M^{me} Fanny LEMENANT

M^{me} Nadège RICHEUX

M^{me} Marie France SEVESTRE

M. David VIGOUR

Mise en page et impression

Imprimerie Doloise

Crédits photos

La mairie - Les associations



Madame, Monsieur,

Le second semestre 2023 s'achève et nous invite à faire un bilan des manifestations et des projets en cours et à venir.

Cette seconde période 2023 a principalement été marquée par le Comice Agricole qui a eu lieu le 2 Septembre sur le site de la Claye. Cette manifestation n'avait pas eu lieu depuis 30 ans sur notre territoire et a été un très grand succès tant par son organisation que par sa fréquentation. Je remercie vivement tous les membres du bureau, propriétaires des terrains, acteurs et bénévoles des différentes communes pour leur investissement. Tous ont énormément contribué à la réussite de cette manifestation. Un compte rendu de cette superbe journée sera prochainement organisé à la salle de Trans la Forêt qui accueillera le prochain comice en 2025. L'accueil d'une délégation belge sur le week-end du 14 Juillet a également donné lieu à de belles rencontres et animations musicales appréciées même au-delà de la commune.

Une distribution de bacs pour les ordures ménagères a eu lieu courant septembre afin de supprimer les dépôts de sacs sur les trottoirs. Cette distribution organisée par la communauté des communes s'est déroulée sur 3 jours à l'atelier municipal. Les résidents du centre bourg, destinataires de ces bacs, n'ont donc plus accès aux sacs jaunes pour les déchets recyclables. Par ailleurs un nouveau calendrier de ramassage, disponible sur le site de la Communauté des communes et à la mairie, est mis en place à compter du mois de Janvier.

Les projets en cours ont bien progressé au cours de cette période :

L'aire de covoiturage face au cimetière arrive à son terme. Les ombrières sont installées, le passage des bus a été validé par la Région. L'abri

bus et le sanitaire sont en place. Cet espace devrait être ouvert au public début 2024. L'aire de jeux attenante a été mise en service au mois de novembre et semble appréciée par les enfants et leurs parents.

Les résidents du lotissement du Grand Plantis vont enfin pouvoir apprécier l'aménagement de leur quartier. L'éclairage public, les voies d'accès et les places de stationnement sont terminés. L'aménagement paysager sera réalisé en tout début d'année.

2024 devrait voir aboutir le projet de réhabilitation de la salle des fêtes qui va nécessiter d'importants travaux. Le confort et les coûts de fonctionnement notamment en matière d'économie d'énergie en seront nettement améliorés. Malheureusement cette période de travaux impactera le bon déroulement de toutes les activités qui s'y déroulent habituellement. Nous invitons les associations à venir nous rencontrer pour les accompagner dans de nouvelles organisations.

Nous en profitons pour vous rappeler l'importante augmentation du coût de l'énergie sur nos dépenses au quotidien d'où la nécessité de maintenir notre effort de vigilance sur notre consommation notamment sur nos dépenses de chauffage.

Toujours dans le but de réduire nos consommations d'électricité nous avons également acté le passage en LED de tout notre éclairage public dans le courant de l'année à venir.

Autre fait marquant pour 2024 : le recensement de la population. Il aura lieu sur la commune du 18 janvier au 17 février. 3 agents recenseurs ont été recrutés et viendront à votre rencontre. Nous vous invitons à leur réserver un accueil cordial.

Enfin depuis le 4 décembre nous avons le plaisir d'accueillir M. Benjamin Gruyer au poste de secrétaire général au sein de notre collectivité en remplacement de M. Corentin Samson parti rejoindre une autre collectivité.

TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE SE JOINT A MOI POUR VOUS SOUHAITER DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE EN FAMILLE ET VOUS OFFRIR TOUS NOS MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

VOUS ETES CORDIALEMENT INVITE A LA CEREMONIE DES VOEUX QUI AURA LIEU LE 05 JANVIER A 19 H 30 A LA SALLE DES FETES.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance conseil municipal
28 juin 2023

Présents : Mme FAUVEL Christine, Mme DELÉPINE Annie, M. VIGOUR David, Mme SEVESTRE Marie-France, M. OLLIVIER Jean-Luc, M. LOIZEAU Cyrille, M. RABOURT Jean-Luc, Mme GÉDOUIN-ERARD Aurore, Mme RICHEUX Nadège, Mme LEMENANT Fanny, M. NOËL David et M. CHAPDELAINÉ Jérôme.

Absente ayant donné procuration :

Mme COLLET Mireille a donné procuration à M. OLLIVIER Jean-Luc.

Absent non excusé : M. DION Rodolphe.

Secrétaire de séance : M. NOËL David.

Le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal en date du 4 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

Tarifification sociale cantine scolaire 2023/2024

Considérant les nombreuses dépenses en hausse, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les tarifs de la façon suivante :

- Tarif à 1 € si le quotient familial est inférieur à 850 €.
- Tarif à 3,80 € si le quotient familial est compris entre 851 € et 1 100 €.
- Tarif à 3,90 € si le quotient familial est supérieur à 1 101 €.

Tarifs vacances garderie municipale 2023/2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir à 0,90 € la demi-heure de vacation pour la garderie municipale pour l'année 2023/2024.

Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la réfection des abatsons de l'église communale au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer les abatsons de l'église pour des raisons d'usure et de sécurité. Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention du Département au titre du FST (Fonds de Solidarité Territoriale) au taux de 35%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite cette subvention.

Convention avec le SDE 35 portant réalisation d'une opération d'éclairage - Passage des candelabres de la commune en LED

La Commune souhaite remplacer les lanternes d'éclairage public par des LED afin de réaliser des économies sur les dépenses d'énergie. Les travaux de la première tranche porteraient sur les rues de la Gare, de Fougères, des Lavandières et du Mont Saint-Michel. Ces travaux sont subventionnés à 80 % par le SDE35 dans le cadre du transfert de compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition qui fait ressortir un coût pour la commune de 23 479,75 €.

Désaffectation et aliénation d'un chemin rural après enquête publique - La Hublainais

L'enquête publique préalable s'est tenue du 5 juin 2023 au 19 juin 2023. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'aliénation de cette portion de chemin rural.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente de ce chemin rural à Monsieur et Madame CARRE Bruno et Joëlle au prix de vente forfaitaire de 2 500 €.

Acquisition camion benne - Services techniques

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition d'un véhicule Mitsubishi de type FUSO CANTER au prix de 24 990 € HT auprès de l'EURL Carré Automobiles, afin d'optimiser la gestion des services techniques et de répondre aux attentes des agents communaux.

Acquisition bâtiment et terrain - La Cuma - rue des lavandières

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrêt de l'activité du surgélateur situé rue des Lavandières après 60 ans de services. La CUMA de surgélation, propriétaire de ce bâtiment, propose à la commune de l'acquérir au prix de 1 € symbolique.

Considérant que le bâtiment est vieillissant et nécessite une rénovation complète et que tout le matériel entreposé à l'intérieur sera à la charge de la commune concernant son enlèvement, le Conseil Municipal renonce, à l'unanimité, à son acquisition.

Travaux réseau EP - rue du Mont Saint-Michel - Choix de l'entreprise

Monsieur Jean-Luc OLLIVIER, Adjoint aux travaux, informe qu'une reprise du réseau

d'eaux pluviales rue du Mont Saint Michel, pour la partie comprise entre l'aire de covoiturage et le bourg, doit être effectuée. L'accotement serait également aménagé.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la réalisation de ces travaux par l'entreprise POTIN TP pour un coût de 13 355 € HT.

Travaux de mise en accessibilité du cimetière communal - Choix de l'entreprise

Monsieur Jean-Luc OLLIVIER, Adjoint aux travaux, rappelle le projet de mise en accessibilité du cimetière communal. Une subvention DETR au taux de 40 % a été obtenue auprès de l'Etat.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la réalisation de ces travaux par l'entreprise Baudry TP pour un coût de 25 366 € HT.

Lancement appel d'offres - Maîtrise d'œuvre - Réhabilitation et rénovation de la salle des fêtes communale

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal a validé en séance du 4 mai 2023 l'avant-projet sommaire de la mise aux normes et de la restructuration de la salle des fêtes communale. Le coût prévisionnel des travaux est de 497 500 € HT.

Afin de permettre d'avancer sur ce projet, il est nécessaire de procéder au recrutement d'une maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

Concours maisons fleuries - Fixation des prix pour l'année 2023

Sur proposition de Madame SEVESTRE Marie-France, 3^{ème} Adjointe en charge du Cadre de vie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la fixation des prix du concours 2023.

Transfert des ouvrages hydrauliques relevant de la compétence Gemapi - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT relatif aux charges transférées au titre des ouvrages hydrauliques relevant de la compétence GEMAPI.

Approbation motion « Zéro Artificialisation Nette » de l'association des maires ruraux de France

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la motion « Zéro Artificialisation Nette » de

l'Association des maires ruraux de France et adresse la présente délibération et la motion au député de la Circonscription.

Séance conseil municipal 21 septembre 2023

Présents : Mme FAUVEL Christine, Mme DELÉPINE Annie, M. VIGOUR David, Mme SEVESTRE Marie-France, M. OLLIVIER Jean-Luc, M. CHAPDELAINÉ Jérôme, M. LOIZEAU Cyrille, Mme RICHEUX Nadège et Mme LEMENANT Fanny.

Absents ayant donné procuration :

Mme COLLET Mireille a donné procuration à M. OLLIVIER Jean-Luc, M. DION Rodolphe a donné procuration à Mme SEVESTRE Marie-France.

Absents non excusés : M. RABOURT Jean-Luc, Mme GÉDOUIN-ERARD Aurore et M. NOËL David.

Secrétaire de séance : M. VIGOUR David.

Le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal en date du 28 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

Adhésion à la convention pour la réalisation de l'éclairage public au lotissement le Grand Plantis du SDE35

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention avec le SDE35 pour la réalisation de l'éclairage public du lotissement Le Grand Plantis qui fait ressortir un coût estimatif de 23 461,61 €.

Attribution du marché « maîtrise d'œuvre - réhabilitation et rénovation de la salle des fêtes communale »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la rénovation de la salle des fêtes à l'entreprise C MOI et l'architecte Joël OLLIVIER pour un montant de 45 000 € HT

Attribution du marché « Réfection des abat-sons de l'église »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la réfection des abat-sons de l'église à l'entreprise Chartier Frères de Cuguen pour un montant de 12 681,24 € HT

Approbation de l'expérimentation du compte financier unique (CFU)

Madame le Maire explique que le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention précisant les modalités de l'expérimentation du CFU pour le budget principal et son budget annexe « lotissement ».

Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire du CDG35

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les recours formés par les agents publics à l'encontre de certaines décisions administratives les concernant.

Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG35

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer les contrats d'assurance des risques statutaires attribués au cabinet RELYENS et la compagnie CNP, ainsi que les actes s'y afférant, selon les conditions suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2024
- Contrats CNRACL : taux de 5,95%. Franchise de 15 jours par arrêt sur le risque de maladie ordinaire
- Contrats IRCANTEC : taux de 1,20%. Franchise de 15 jours par arrêt sur le risque de maladie ordinaire

Adhésion à la convention de participation prévoyance du CDG35

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adhère à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 35 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2024 et fixe le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 15 € brut, par agent, par mois.

Création d'un emploi permanent à temps non-complet

Madame le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet (durée hebdomadaire de service de 7,65/35^{ème}) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien à compter du 1^{er} octobre 2023, compte tenu du départ à la retraite d'un agent au 1^{er} août 2023.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non-collectif de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport 2022.

Séance conseil municipal 26 octobre 2023

Présents : Mme FAUVEL Christine, Mme DELÉPINE Annie, M. VIGOUR David, Mme SEVESTRE Marie-France, M. OLLIVIER Jean-Luc, M. CHAPDELAIN Jérôme, Mme RICHEUX Nadège, Mme LEMENANT Fanny et M. NOEL David.

Absents ayant donné procuration :

Mme COLLET Mireille a donné procuration à M. OLLIVIER Jean-Luc, M. LOIZEAU Cyrille a donné procuration à Mme DELÉPINE Annie.

Absents non excusés : M. DION Rodolphe, M. RABOURT Jean-Luc, et Mme GÉDOUIN-ERARD Aurore.

Secrétaire de séance : Mme Fanny LEMENANT.

En début de séance, intervention de Monsieur Christophe FAMBON, vice-président à la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel et de deux référentes de parcours afin de présenter le service DRE (Dispositif de Réussite Educative). Ce dispositif a pour mission d'accompagner les enfants âgés de 2 à 16 ans présentant une ou plusieurs fragilités sur le plan scolaire, éducatif, familial, médico-social et résidant ou étant scolarisés sur le territoire de la Communauté de Communes.

Déploiement de la fibre - Approbation de la convention de servitude pour l'implantation d'une armoire technique avec Megalis Bretagne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de servitude au profit de Mégalis Bretagne pour l'implantation d'une armoire technique sur la parcelle AC 96 sise rue des Lavandières.

Révision du plan local d'urbanisme - approbation de l'avenant n°1 au marché

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 au marché « Révision du PLU » (allongement de la durée de 10 mois et réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation trame verte et bleu rendue obligatoire par la loi Climat et Résilience) d'un montant de 1 500 € HT.

Extension du réseau d'eau potable au Haut Chesnay avec les syndicats des Eaux de Beaufort

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis portant sur l'extension du réseau d'eau potable pour l'alimentation des parcelles à bâtir au lieu-dit Le Haut Chesnay, établi par le syndicat des Eaux de Beaufort, d'un montant de 7 609,45 € TTC.

Séance conseil municipal 21 novembre 2023

Présents : Mme FAUVEL Christine, Mme DELÉPINE Annie, M. VIGOUR David, Mme SEVESTRE Marie-France, M. OLLIVIER Jean-Luc, M. CHAPDELAIN Jérôme, M. Cyrille LOIZEAU, Mme GÉDOUIN-ERARD Aurore, Mme LEMENANT Fanny et M. NOEL David.

Absente ayant donné procuration :

Mme COLLET Mireille a donné procuration à M. OLLIVIER Jean-Luc.

Absents non excusés : M. DION Rodolphe, M. RABOURT Jean-Luc et Mme RICHEUX Nadège.

Secrétaire de séance : Mme GÉDOUIN-ERARD Aurore.

Recensement de la population 2024 - Coordonnateur et agents recenseurs

La commune, par la loi du 17 février 2002, se trouve dans l'obligation de procéder au recensement de sa population du 18 janvier au 17 février 2024. Le Conseil fixe à l'unanimité la rémunération des trois agents recenseurs :

- 1,50 € par formulaire « bulletin individuel » rempli
- 1,00 € par formulaire « feuille logement » rempli
- 50,00 € par séance de formation
- 200 € pour la tournée de reconnaissance
- 100 € pour les frais de transports

Salaires et charges sociales sont à la charge de la Commune qui reçoit en compensation une dotation forfaitaire de 2 449 € de l'Etat.

Création d'un poste permanent à temps complet de rédacteur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un poste de rédacteur contractuel au secrétariat de mairie.

Indemnités de gardiennage 2024 - Eglise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2024 au même montant que l'année précédente, soit 370,30 €.

Tarifs 2024 locations salles

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs 2024 de la salle des fêtes (maintien des tarifs 2023).

Tarifs 2024 des concessions de cimetière

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le maintien des tarifs du cimetière :

- Concession trentenaire 2 m² : 205 € ou 4 m² : 410 €
- Concession cinquantenaire 2 m² : 360 € ou 4 m² : 715 €
- Cave urne 15 ans : 255 € ou 30 ans : 410 €

Tarifs 2024 des droits de place

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le maintien du tarif forfaitaire par jour de présence et par redevable à 3,50 € pour l'année 2024.

Avis suite à la consultation du public pour le projet de restructuration d'un élevage porcin (Bazouges la Pérouse) et la modification du plan d'épandage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de restructuration de l'élevage porcin de la SCEA Les Iris et de la modification de son plan d'épandage.

Avis sur la proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposées par le Président de la Région Bretagne.

Rapport annuel d'activité 2022

Le Conseil Municipal, prend, à l'unanimité, acte de la transmission des rapports annuels suivants :

- rapport annuel de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.
- rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du Syndicat des Eaux de Landal.

Informations diverses

Madame le Maire informe de l'arrivée d'un nouveau secrétaire de mairie, M. GRUYER Benjamin, lundi 4 décembre 2023.

Nous vous rappelons que les comptes rendus intégraux de tous les conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune : www.laboussac.fr

Déclarations préalables accordés

GOLIAS Catherine	6 La Hardouinais	entourage d'un bâtiment par un mur, bardage, création de portes et fenêtre
MINOIS Philippe	11 La Hublinais	remplacement des menuiseries en façade, aménagement intérieur, modifications ouvertures, isolation
GODLEY Christopher	9 Bis La Guittonais,	construction d'un garage
CLEMENCEAU Antoine	rue du Closset	division en vue de construire
NIMSGERN Hervé	6 Chemin du Clos Saint Père	pose de deux fenêtres de toit
NIMSGERN Hervé	6 Chemin du Clos Saint Père	installation générateur photovoltaïque
TIREL Francis	14 Launay Belle Fille	changement des fenêtres et des volets
ARTUR Damien	2 Caharel	création de deux fenêtres de toit
CLEMENCEAU Antoine	rue du Closset	division en vue de construire
BERNARD Qution	4 Le Bézier	pose d'une fenêtre de toit
TDF – Monsieur BLANCHAIS Patrick	l'Ourmelet	construction d'un pylône d'antenne relais téléphonie mobile
JEANNE Roland	36 Bis rue des Lavandières	abattage d'un arbre et replantation
GUILLOTTEL Madeleine	2 rue de la Mairie	changement des fenêtres, réfection de la toiture avec isolation
BATHELLIER Nicolas	1 Le Grippé	extension d'habitation
DAVID Fernand	7 La Guittonais	réfection de la toiture, pose fenêtre de toit, changement des menuiseries, création d'ouvertures
ELLUARD Yvan	42 rue des Lavandières	installation générateur photovoltaïque
COLLET Sébastien	28 Bis rue des Lavandières	installation générateur photovoltaïque

Permis de construire

SCI Le Chesnay- DAVID Auguste	Le Chenay	construction de deux maisons individuelles
FLECHER Thomas	4 Les Tertres de la Claye	rénovation de la maison d'habitation



Départ à la retraite Christiane RACINNE

Mme Christiane RACINNE travaillait à temps partiel au sein de notre collectivité qu'elle a intégré en février 2018. C'est une personne discrète, toujours disponible et volontaire pour effectuer un surcroît exceptionnel de travail un remplacement d'absence maladie.

Christiane a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août. Elle va pouvoir profiter de ses petits-enfants mais a néanmoins souhaité conserver quelques interventions près de personnes âgées. Nous lui souhaitons d'agréables moments en famille.



Réception des Belges

C'est le jour de la Fête Nationale que la municipalité a accueilli la délégation de la ville belge de Lede avec laquelle la commune entretient des liens d'amitiés depuis plus de 10 ans. Cette délégation était conduite par trois échevins : Monsieur Robert de MULDER, Madame Elsy DE GEYTER et Monsieur Franky VAN GYSEGHEM. Etait également présent le maire honoraire de Lede, Monsieur Roland UYTENDAELE.

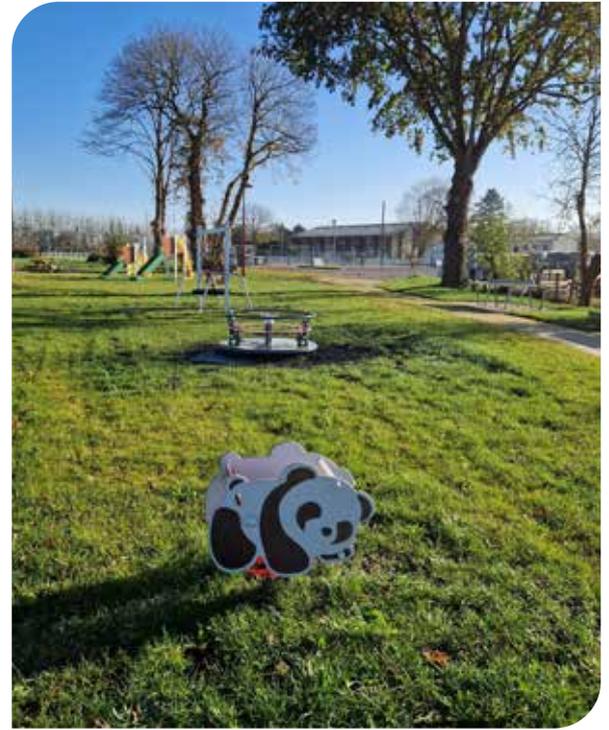
Après un mot d'introduction de Monsieur Jean-Pierre LEBON, Président de l'association Liens d'Amitiés La Boussac-Lede/Oordegem, à l'initiative de ce séjour, Madame le Maire a rappelé dans son discours l'historique de ces échanges et a souhaité la bienvenue à la délégation.

Madame Elsy DE GEYTER a ensuite prononcé un mot au nom de la commune de Lede, ainsi que la Présidente du Concertband Oordegem. Monsieur Paul de WINE, à l'origine de ces liens d'amitié, a conclu ces discours.

Les membres du groupe les Antonios ont remis un cadeau personnalisé à Madame le Maire

Cette réception de bienvenue s'est terminée par un échange de cadeaux et un pot de bienvenue.





Aire de covoiturage et de jeux

C'est avec impatience que les enfants ont pu accéder à la nouvelle aire de jeux le 19 septembre 2023.

Située sur la partie gazonnée à proximité du terrain multisports et de la salle des fêtes, l'aire de jeux pour enfants (de 2 ans à 12 ans) dispose de jeux d'extérieurs pour que les petits puissent s'amuser en plein air avec des structures adaptées à leur âge.

Elle est composée de deux toboggans, d'une balançoire nid d'abeille, d'un tourniquet et deux structures à ressort.

Enfin, des bancs complètent l'installation. Les enfants peuvent dès à présent en profiter pleinement mais sous la surveillance d'un adulte.

** Les tranches d'âges indiquées sur les structures de jeux devront être scrupuleusement respectées.*

Concernant la partie aire de covoiturage, l'éclairage public est en fonction. La pose des ombrières est terminée et l'entreprise POTIN procède aux aménagements du parking.



Aménagement du lotissement

Maintenant que tous les terrains sont vendus ou réservés et construits, il est procédé à la réalisation de la voirie définitive. Ces travaux comprennent outre les travaux de voirie à proprement parler (chaussée et trottoirs), la pose de candélabres pour l'éclairage public et un volet paysager.



Services techniques

La commune s'est dotée au cours de l'été d'un nouveau véhicule utilitaire pour les besoins des services techniques. Il a été réceptionné le 17 juillet par les agents et Monsieur Jean-Luc OLLIVIER, adjoint à la voirie.

Ce camion benne de marque Mitsubishi Fuso Canter de moins de 3,5T est très polyvalent et fonctionnel. Il va faciliter la tâche du personnel pour le transport de divers matériaux, déchets verts, etc...

Ce véhicule d'occasion, mais récent - il date de 2019 - avec seulement 41.000 km au compteur, a été acheté au garage Carré Automobiles de Dol de Bretagne. Il représente un investissement de 24 990 € HT.



Argent de poche

La commune a reconduit en 2023 le dispositif argent de poche en faveur des jeunes de 16 à 17 ans.

Du 10 juillet au 21 juillet 2023, trois jeunes, Camille DELARUE, Elise HERVIEUX et Axel ORVAIN, ont participé à l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts. Les missions sont de trois heures par jour et sont rémunérés 15 €.

Ils étaient encadrés par les adjoints, Madame Marie-France SEVESTRE et Monsieur Jean-Luc OLLIVIER, et par les agents communaux.



Travaux divers

- Réfection par l'entreprise POTIN TP :
 - des allées en sable stabilisé devant l'école
 - du réseau des eaux pluviales rue du Mont Saint Michel
- Travaux d'enrobés de la voie communale entre le Frène et les Hauts Parfonds par l'entreprise EUROVIA





Comice agricole

Après une absence de 30 ans, le comice agricole s'est à nouveau tenu à La Boussac le 2 septembre 2023 à la Claye. Cette manifestation a nécessité, en dehors du jour-même, un important travail de préparation et a mobilisé à cet effet un grand nombre de bénévoles. Un gros travail de préparation et d'organisation de la journée a été nécessaire, mobilisant les agriculteurs, mais aussi d'autres bénévoles.

Comme à l'accoutumée, les visiteurs ont pu assister au concours des animaux (bovins et ovins), au concours de labours, au tracto-force, etc... La journée ensoleillée a permis le déroulement, dans les meilleures conditions, de cette importante manifestation. Celle-ci a drainé une grosse affluence de visiteurs et recueilli bon nombre de compliments, pour le plus grand plaisir et le soulagement des organisateurs. La journée s'est terminée par un repas à la salle des fêtes et la remise des prix. Merci encore une fois à toutes celles et tous ceux qui par leur investissement et leurs efforts ont contribué à faire de cette manifestation une journée mémorable.

Rendez-vous dans deux ans en 2025 à Trans la Forêt pour le prochain comice.





Matinée citoyenne

Samedi 14 octobre 2023, avait lieu pour la troisième année, une matinée citoyenne intergénérationnelle avec la présence de deux jeunes.

Au programme de la matinée : nettoyage et désherbage autour du monument aux morts en vue du 11 novembre et des parkings autour de l'église.

Comme à l'accoutumée, un bon café chaud et des viennoiseries ont été servis pour réconforter nos bénévoles.

Un grand merci à tous d'avoir participé à cette action.



Maisons Fleuries

Vendredi 20 octobre 2023 a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries à la mairie en présence de Madame le Maire, de Madame Marie-France SEVESTRE, 3^{ème} adjointe, responsable du concours, des élus et des membres du jury.

Un très grand bravo à tous les participants avec un record d'inscrits en 2023, plus de 20.

1^{er} prix	M. et Mme Teddy LEMUTRICY, 1 le Gruer
2^{ème} prix	M. et Mme Daniel FEILLET, 4 le Brégain
3^{ème} prix	M. et Mme Jean SARAZIN, 4 les Touchais

Cette remise s'est clôturée avec le verre de l'amitié.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec autant de plaisir. Merci à tous les participants et aux membres du jury.



Demande de carte d'identité et/ou passeport

Depuis le 19 juin dernier, la mairie de La Boussac offre un nouveau service permettant de réaliser toute demande de création ou de renouvellement de titres d'identité.

Afin de faciliter votre démarche, faites votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : www.ants.gouv.fr

Assurez-vous d'avoir toutes les pièces avant de vous rendre à la mairie :

- Une photo d'identité de moins de 6 mois
- Un justificatif d'identité
- Un timbre fiscal en cas de perte de la précédente carte d'identité et dans tous les cas pour une demande de passeport
- Si perte du précédent document : la déclaration de perte
- Si pré-demande : le numéro obtenu

Une fois la pré-demande effectuée et les pièces nécessaires préparées, vous devez prendre rendez-vous sur le site internet de la commune : www.laboussac.fr onglet : CNI / PASSEPORT.

Madame Elodie BELLOT MARCHAND vous accueille sur rendez-vous uniquement tous les matins du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et le mercredi après-midi de 14h00 à 16h30.

Par contre, les retraits des pièces d'identités s'effectuent sans rendez-vous aux horaires ci-dessus.



Recensement de la population 2024

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 18 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

Recensement de la population 2024

La commune de La Boussac fait partie de celles retenues par l'INSEE pour le recensement de la population 2024.

Les trois agents recenseurs, mèneront l'enquête de recensement sur l'ensemble de la commune, du 18 janvier au 17 février 2024 inclus.

Avant de la réaliser, les trois agents suivront deux demi-journées de formation organisées par l'INSEE.

Ces agents habilités seront munis d'une carte comportant une photo et signée du Maire.

Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie au 02.99.80.01.23

Ou sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr.

Centre Communal d'Action Sociale



FÊTE DES MÈRES : Madame le Maire, entourée des membres du CCAS et des adjoints a accueilli les bébés nés depuis la dernière fête des mères avec leurs parents, vendredi 16 juin 2023 à 19h30 à la mairie.

C'est huit bébés qui sont nés depuis la dernière fête des mères.

Après le discours de Madame Le Maire, le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation.

Bienvenue à tous ces nouveaux bébés et ces jeunes familles qui sont l'avenir de la commune et de l'école.



REPAS ANNUEL: Le repas des aînés a réuni 105 personnes pour un moment convivial le dimanche 1^{er} octobre 2023 à la salle des fêtes.

La doyenne de la journée était Madame Renée KRESCKO qui a 96 ans et le doyen de ce repas était Monsieur Albert HONORÉ, qui a 94 ans.

Le repas était préparé et servi par le traiteur Les Hermelles. Une animation musicale accompagnait les convives.

Les personnes, âgées de 85 et plus, ayant été dans l'impossibilité de se déplacer ont bénéficié d'un colis pour les fêtes de fin d'année qui leur a été porté par les membres du CCAS.



ATELIERS MÉMOIRES : L'Association ASEPT Bretagne (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires de Bretagne) va proposer, en partenariat avec la commune de La Boussac et le CLIC AGECLIC, des ateliers Mémoire à destination des personnes retraitées.

Cette action est organisée avec le soutien financier de l'association « Pour Bien Vieillir Bretagne ». L'atelier, animé par une professionnelle, se présente sous la forme d'un cycle de 10 séances de 2h30 chacune, à raison d'une par semaine et peut accueillir un groupe de 8 à 15 personnes.

Il s'agit d'entretenir sa mémoire avec des applications et des situations de la vie quotidienne, grâce à une approche conviviale, dans une ambiance agréable et dynamique. Tout au long des séances, des conseils et astuces seront donnés au groupe.

Une réunion d'information, gratuite et ouverte à tous, se tiendra :

Mardi 9 janvier 2024 à 9h30, à la Salle du Conseil de la Mairie de La Boussac

Les ateliers auront lieu par la suite, les mardis matin du 16 janvier au 9 avril 2024.

Renseignements et inscription auprès de l'Asept Bretagne :

Tél. : 02 98 85 79 25 - contact@asept-bretagne.fr

Elections européennes. Inscription avant le 3/05/2024

Les élections européennes se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024 de 8h à 20h.**

Ces élections permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou « eurodéputés » - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.



Visite du Sénat Evènements à venir

La commission « communication » vous propose une visite du Sénat le mercredi 12 juin 2024.

Le déplacement se fera en car au départ de LA BOUSSAC. Le programme de la journée sera le suivant :

- Départ de LA BOUSSAC à 05h30
- Arrivée à Paris vers 11h30 suivi du déjeuner
- Trajet vers le Palais du Luxembourg pour la visite guidée du Sénat à partir de 14h30 puis rencontre avec Madame La Sénatrice, Françoise GATEL
- Visite guidée de l'Arc de Triomphe
- Retour avec halte sur une aire d'autoroute

Le prix de la journée est fixé à 124 €.

Les inscriptions sont limitées à 50 personnes.

Les inscriptions sont à faire à la mairie **avant le 15 mai 2024.**

Pour la visite du Sénat, une photocopie recto-verso de votre carte d'identité, en cours de validité, sera demandée avec votre inscription.

Sans ce document, celle-ci ne sera pas retenue.

Pour l'accès au Sénat le 12 juin, la carte d'identité est obligatoire.

Ecole

L'école publique accueille à la rentrée 122 élèves répartis en 6 classes.

L'équipe pédagogique est constituée de :

TPS / PS / MS	Madame LELIÈVRE
MS / GS	Monsieur DUMANS
CP	Monsieur STEPHAN
CE1	Madame PIOT Madame DERVILLEZ (décharge administrative le mardi et un lundi par mois)
CE2 / CM1	Madame LAITU
CM2	Madame RENAN

Les effectifs de l'école sont répartis de la manière suivante :

TPS / PS / MS	21 élèves
MS / GS	22 élèves
CP	14 élèves
CE1	23 élèves
CE2 / CM1	22 élèves
CM2	20 élèves

Les horaires de l'école sont identiques à ceux de l'année scolaire dernière à savoir :

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 16h30**

Avec deux services à la cantine, le 1^{er} service est effectué de 12h15 à 13h00 pour les maternelles et les C.P. et le 2^{ème} service s'effectue de 13h00 à 13h45 pour les autres classes.

Côté personnel communal, sur le temps scolaire, l'équipe est composée de :

- M^{me} Eloïse ALINE
- M^{me} Catherine POLGE

L'aménagement du temps périscolaire n'a pas changé et l'équipe des agents est stable à l'exception de Mme Christiane RACINNE qui a fait valoir ses droits à la retraite et qui est remplacée par Mme Elodie BELLOT MARCHAND.

Petit rappel : vous pouvez joindre directement la garderie et la cantine par téléphone. Vous trouverez les horaires et les numéros correspondants dans les renseignements utiles.



Remise de livres aux enfants de GS dans le cadre de l'opération « Lire c'est partir » initiée par la Communauté de Communes Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel.

Portail famille

Nous vous invitons à vous rendre sur le portail : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieLaBoussac/accueil> pour toutes les démarches liées à la cantine et à la garderie.

Naissances

Sur 12 naissances, 9 publications autorisées



Thilyo CHARLES	5 rue des Lilas	né le 2 juillet 2023
Emmy LECOMTE	3 La Talonnière	née le 4 juillet 2023
Martinho RODRIGUES	7 B La Touche Perrier	né le 19 juillet 2023
Maé JEANNE	36 bis rue des Lavandières	né le 4 août 2023
Margot FAUCONNIER	2 rue de Landal	née le 11 août 2023
Kaysa AMARA BEDEL	1 La Ville Hue	née le 15 août 2023
Théo DELARUE	8 bis rue de la Gare	né le 28 août 2023
Ewen LECOMTE	7 rue du Closset	né le 4 octobre 2023
Inaya HÉRISSON	13 ter rue du Closset	née le 14 novembre 2023

Mariages



Alejandro VALENCIA VILA et Jessica MARTIN	domiciliés 4 allée Antonio Machado à TOULOUSE, résidents 17 rue des Lavandières à LA BOUSSAC	le 8 juillet 2023
Lucas GESBET et Anne-Louise BLANCHARD	domiciliés 1 La Croix Tardais à IFFENDIC, résidents 4 La Ville Cavou	le 15 juillet 2023
Yannick PLE et Marie DE SURY D'ASPREMONT	domiciliés 7 Quater La Touche Perrier	le 5 août 2023
Paul LICKER et Nelly ALLOPAU	domiciliés 11 Le Chesnay	le 19 août 2023
Evan PERRUGAULT et Pauline LESAUNIER	domiciliés 12 C Le Bas Chesnay	le 26 août 2023

Décès



Madame Lucienne COLLET, née BOSSARD	5 La Touche Perrier	le 17 juin 2023
Madame Brigitte ARCHIER, née THOMAS DE CLOSMADÉUC	10 rue de la Croix Bouessée	le 25 juin 2023
Madame Madeleine ROUPIE, née GARNIER	8 Ville Cavoue	le 20 août 2023
Monsieur Didier HILPRON	9 Le Gruer	le 13 septembre 2023
Monsieur Jean-Yves ROCHER	9 Ville Cavoue	le 23 septembre 2023
Monsieur Jean-Claude GASLAIN	23 rue de la Croix Bouessée	le 23 octobre 2023
Madame Eugénie HAREL, née AUBIN	rue de Fougères	le 31 octobre 2023
Madame Michelle GORON, née LENOIR	30 rue de la Croix Bouessée	le 7 novembre 2023
Madame Eugénie MINOIS, née LOGNONNÉ	rue de la Croix Marie	le 11 novembre 2023



La rentrée des « Amicalistes » a eu lieu le 12 octobre dernier avec la tenue de notre assemblée générale, nous notons l'arrivée de 2 nouveaux membres que nous accueillons avec plaisir : Mme Laëtitia Zongo et M. Ewen Maréchal.

Nous tenons cette année à honorer chaleureusement Monique Filleul qui a décidé de prendre du recul après 50 années de présence au sein de l'association avec en outre un passage par la présidence. Au nom de toute l'équipe, nous tenions à te remercier pour ton investissement et ton dévouement tout au long de ce parcours associatif d'une incroyable longévité... respect !

Remercions également Vincent Piron qui quitte également l'Amicale Laïque après plusieurs années passées au sein du bureau en qualité de trésorier. Nous vous souhaitons à tous les deux une très bonne continuation.

L'Amicale Laïque c'est une équipe de personnes attachées aux valeurs de la République et respectueuses de la laïcité prônant l'égalité, la fraternité et la gratuité de l'enseignement et de toutes manifestations pédagogiques, culturelles, sportives et de loisirs compris sur le temps scolaire ou au sein d'une association.

Dans cette optique, nous tenons à rappeler que tous les bénéfices de nos activités servent à financer certains projets de l'école publique et permettent l'achat de matériel à but pédagogique. C'est pourquoi le soutien, la participation des parents et l'aide de l'Amicale sont liés afin de garantir aux enfants la richesse et la diversité des sorties scolaires.

Les activités ont donc repris, le Père Noël est venu à l'école le vendredi 22 décembre dernier pour distribuer ses cadeaux et friandises.

Un grand bravo à tous les gagnants de la tombola qui ont remporté une bûche de Noël ou une bourriche d'huîtres pour les fêtes.

Notre **repas Réunionnais animé est programmé le samedi 16 mars 2024**. Nous comptons sur votre présence pour faire de cet événement un nouveau succès.

La vente des tickets commence dès ce début d'année, pensez à réserver vos places ou commander vos repas à emporter au plus vite !

Autre activité à venir, les vendredis ludiques qui offre aux élèves la possibilité d'assister à un spectacle culturel, gratuit et divertissant certains vendredis après-midi à la salle des fêtes. Les dates programmées cette année sont le **vendredi 26 janvier** pour les enfants du CE1 au CM2 et le **vendredi 24 ou 31 mai** pour les enfants de maternelle et CP.

La fête de l'école aura lieu le **samedi 29 juin** prochain au stade. Venez faire la fête avec les enfants qui vous proposeront leur spectacle et passez ensuite un bon moment avec nous pour fêter l'arrivée de l'été et la fin de l'année scolaire.

L'Amicale Laïque c'est aussi la création de jeux et de décorations pour nos différents événements. Si vous êtes intéressés par notre action, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous avons toujours besoin de membres et de personnes souhaitant nous aider de manière ponctuelle.

Tous les membres de l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

L'équipe de l'Amicale Laïque.

Présidente	M ^{me} ESPARON Sandrine
Vice-Président/ Secrétaire	M. BRIENS Luc
Secrétaire adjointe	M ^{me} GARNIER Virginie
Trésorier	M. BELEY Florian
Trésorière adjointe	M ^{me} ZONGO Laëtitia
Membres : Sandrine Esparon, Pascale Piot, Yvan Elluard, Luc Briens, Olivier Esparon, Karine Rabourt, Régis Sauvée, Edith Fleury, Jean-Luc Rabourt, Stéphane Mare, Florian Beley, Marine Beley, Eliane Barouti, Virginie Garnier, Jean-Marie Richeux, Anaïs Lesage, Malo Rouault, Quentin Lemarchand, Anne-Claire Lemarchand, Annaïg Monnerais, Laëtitia Zongo, Ewen Maréchal.	

Liens d'Amitiés

LA BOUSSAC / LEDE - OORDEGEM

L'association a accueilli nos amis belges de Lede le week-end du 14 juillet, à l'occasion de la fête Nationale, pour la 4^{ème} fois. Le 1^{er} séjour avait eu lieu en juillet 2013, puis 2016 et 2019.

Avant leur arrivée en Bretagne, ils ont déjeuné à Beauvoir, puis ils ont visité le Mont Saint Michel et son abbaye.

Après une réception de bienvenue à la mairie, les amis belges et français se sont retrouvés pour une soirée conviviale le vendredi soir à la salle des fêtes autour d'un buffet.

Le samedi, nos hôtes ont découvert Dinan et ont profité d'une balade sur la Rance.

En fin d'après-midi, le Concerband d'Oordegem a offert à Pleine Fougères, dans le jardin

des Saveurs, une représentation de qualité, en présence de Monsieur le Maire, Louis THEBAULT. Nous tenons à le remercier pour la qualité de son accueil et le pot offert à l'issue du concert.

Le samedi soir, après le repas à la salle des fêtes, convives et habitants de La Boussac, ont pu admirer un magnifique feu d'artifice programmé par la commune. La soirée s'est terminée par le traditionnel bal populaire du 14 juillet, animé par le groupe belge « The Antonios » de manière remarquable, avec une ambiance et du rythme. A la fin du bal, les jeunes du concertband ont poursuivi la soirée en assurant une prestation improvisée.





Dimanche 14 juillet, en l'église de La Boussac, les musiciens du Concertband d'Oordegem nous ont offert un second concert d'une qualité musicale remarquable. L'acoustique de l'église s'y prête parfaitement.

Après avoir partagé un repas « cochon grillé » le dimanche midi, nos invités nous ont quittés au milieu de l'après-midi, enjoués de leur séjour. Ce week-end a permis de renforcer des liens humains et culturels entre nos deux communes.

Nous remercions les deux groupes de musiciens pour la qualité des prestations assurées. Nous remercions également la municipalité pour la réception en mairie et le magnifique feu d'artifice du samedi soir, les nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces trois jours, ainsi que les familles d'accueil.



L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 8 décembre 2023 et a permis de fixer les prochaines animations :

- vente de chocolats belges pour les fêtes de fin d'année,
- repas choucroute le **dimanche 3 mars 2024**.

2024 sera une année de pause avant un éventuel prochain déplacement à Lede en 2025.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Le bureau.

La Paroisse

Le repas de la Sainte Cécile s'est déroulé à la salle des fêtes le 19 novembre dernier et a rassemblé une centaine de participants dans une ambiance conviviale et amicale. Un grand merci aux bénévoles grâce à qui cette manifestation a pu avoir lieu.

Joyeux Noël et meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2024.

Le comité organisateur

Yoga

SÉANCES DE YOGA COLLECTIVES ADULTES

- **Lundi** : La Boussac (Salle des fêtes) 10h-11h30 / 19h-20h30
- **Mardi** : Pontorson 10h-11h30 (complexe sportif), Pontorson 19h-20h30 (Pôle Culturel, rdc, salle d'activités)
- **Mercredi** : Roz-sur-Couesnon 18h-19h30 (Salle des fêtes)
- **Jedi** : Pontorson 10h-11h30 / 12h-13h (Complexe sportif, salle multi-activités), Yoga Prénatal 18h30-19h45
- **Vendredi** : La Boussac 10h-11h30 (Salle des fêtes)

SÉANCES DE YOGA COLLECTIVES ENFANTS, 1 Mercredi sur 2 : Lieu à définir en fonction du groupe et du nombre de participants 10h-11h

SÉANCES DE YOGA COLLECTIVES PRÉ-NATAL /POST-NATAL , Séances collectives ou individuelles en fonction des demandes et disponibilités. À définir ensemble tout au long de l'année.

SÉANCES DE YOGA PARTICULIERS et/ou EN FAMILLE, ENTRE AMIS ...

[Me contacter pour toutes demandes concernant le yoga à la maison]

SÉANCES DE YOGA POUR MARIAGES, EVJF, FESTIVAL, ÉVÉNEMENTS AUTRES PRIVÉS et/ou PUBLICS...

[Me contacter pour toutes demandes concernant le yoga, tout est possible chez Yogiiana, il suffit d'échanger ensemble sur vos besoins et vos attentes]

Si cela vous inspire n'hésitez pas à venir essayer

Pour plus d'informations merci de me contacter via

- **Facebook** : <https://www.facebook.com/yogaiana35>
- **Mail** : mathildehyogaiana@gmail.com
- **Téléphone** : 06.40.71.82.76

Au plaisir de vous rencontrer aux abords d'un tapis de yoga ...

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.

Mathilde

Théâtre de la baie

Une activité qui continue de se développer

Le théâtre de la Baie continue de se développer depuis quelques années avec de nombreux ateliers pour enfants et collégiens à Pleine-Fougères et à Dol. L'association compte aujourd'hui 7 ateliers : 1 troupe adulte, 2 groupes de collégiens et 4 groupes d'enfants.

Les groupes d'enfants et de collégiens sont encadrés par Souhila Taïbi, et la troupe adulte est encadrée par Elisabeth Bourdin. Ces deux animatrices expérimentées œuvrent depuis de nombreuses années déjà pour le Théâtre de la Baie.

Les adultes préparent un nouveau spectacle sur le thème de la Bretagne. Les enfants et adolescents préparent leurs représentations inspirées des improvisations faites pendant



leurs ateliers. Les animatrices se chargent d'écrire et mettre en scène les spectacles.

L'ensemble des groupes d'enfants, ados et adultes donneront une représentation de fin d'année le samedi 1er juin 2024 à la salle l'Odyssée de Dol de Bretagne.

ACCA - Association Communale de Chasse

Nous remercions notre ancienne trésorière Lisa PUNELLE, pour l'excellent travail effectué pendant son mandat.

Cette saison, l'association compte 51 adhérents, dont 7 nouveaux venus sur la commune.

Nous rappelons que la régulation du gros gibier permet de limiter les dégâts causés aux cultures et de protéger les biens des particuliers, dans la limite de la législation.

Le concours de pêche fut une réussite et, de ce fait, les organisateurs prévoient une prochaine édition au printemps 2024 et comptent sur votre présence.

Le bureau de l'ACCA et ses membres vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

A l'issue de l'assemblée générale de juin 2023, les adhérents ont élu un nouveau bureau :

Président	M. Stéphane HARDY
Vice-Président	M. Eugène COEURU
Secrétaire	M. Joël SEGURA
Trésorier	M. Dominique LEGROS
Membres	M. Vincent MICAULT, M. Pierre PICHON



Zumba pour TOUS à la BOUSSAC

L'association EPLB a commencé l'année 2023-2024 par une démonstration lors du Comice Agricole du samedi 2 septembre sur la Commune de La Boussac. La démonstration de notre coach Camille avec quelques fidèles adhérentes a permis de faire découvrir l'activité aux habitants des communes environnantes.

Dans la bonne humeur et avec bienveillance, Camille rappelle que faire de la Zumba est idéal pour travailler le cardio mais aussi pour assainir et tonifier son corps.

Elle sollicite la ceinture abdominale et les membres inférieurs. Elle aide à améliorer la posture et travaille la silhouette. Le petit plus est avant tout son côté ludique.

Rappel des cours et horaires dispensés tous les mardis :

- un cours Zumba Kids de 17h30 à 18h15
- un cours Adulte Zumba de 18h15 à 19h00
- un cours Adulte Zumba Strong de 19h à 19h45

Pour plus d'informations merci de contacter M^{me} LAURENT Véronique :06 60 51 83 97 - veroniquelaurent35120@gmail.com

S'adresser au 02.99.48.39.60 ou au 06.13.44.38.21.



CUMA de surgélation

Suite à l'arrêt du surgélateur, la CUMA propose à la vente le bâtiment d'une superficie de 64 m² sur un terrain de 149 m² situé rue des Lavandières.

Pour tout renseignement et offre, s'adresser au 02 99 48 39 60.





J'ai deux notes à vous dire

L'école de musique « J'ai 2 notes à vous dire » accueille toujours beaucoup d'élèves à La Boussac, notamment en guitare, en piano et en chant.

Cette année, il n'a pas été possible de reconstituer les effectifs en batterie. Cependant, J2n ne jette pas l'éponge : il y a une possibilité de reprendre les cours s'il y a suffisamment d'inscrits. Nous accueillerons avec le plus grand plaisir les personnes intéressées.

2 grands événements à la salle polyvalente de La Boussac cette année 2024 :

- **Samedi 23 mars - 17H** : présentation du nouveau Bureau de l'Association - Concert.
- **Samedi 6 et Dimanche 7 Juillet** : la grande audition des élèves de l'école.

Jai2notesavousdire@gmail.com

06 81 88 91 04

3 place de l'église - 35120 LA BOUSSAC



Country

L'association Grand Large propose des cours de danse Country animé par Sylvain TARRAGO, le mardi soir à la salle des fêtes de 20h00 à 22h00. Niveau novice et intermédiaire. Pas de niveau débutant cette année. Pour tout renseignement au 06 52 01 60 93.



Section locale des Anciens Combattants

Cérémonie du 11 novembre 2023.

Après l'office religieux cantonal célébré en l'église de Roz sur Couesnon, les membres de l'association et du conseil municipal se sont réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la première guerre mondiale et à tous les Morts pour la France de tous les conflits.

En effet, il y a 105 ans, le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les villes et de tous les villages de France retentissaient pour annoncer la fin d'une tragédie qui avait duré 52 mois.

Hélas, aujourd'hui et depuis vingt mois, la guerre est de retour en Europe et, comble d'ironie, on y retrouve des ingrédients de la Grande Guerre tels que des tranchées qui figent le front et le rôle déterminant de l'artillerie.

Il est donc très important de s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, mais plutôt l'obtenir par la négociation. Il faut agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer dans ce sens avec les générations nouvelles.

Le verre de l'amitié a été servi à la mairie et un repas a réuni une quarantaine de participants au restaurant le Point G à Saint Broladre.

Cérémonie du 5 décembre 2023

L'association a participé à l'hommage à tous les Morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie le dimanche 3 décembre. À cette occasion, élus, anciens combattants et porte-drapeaux se sont recueillis autour du monument aux morts avec un dépôt de gerbes.

Assemblée Générale

La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le **samedi 20 janvier 2024** à 14h. Toutes les personnes désirant perpétuer le devoir de mémoire et préserver la paix sont les bienvenues.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2024.

Le bureau



Club de l'Amitié LA BOUSSAC



Le club de l'Amitié de La Boussac organise diverses activités selon les goûts de chacun.

Le club se porte bien avec 190 adhérents. Il se réunit le 3^{ème} jeudi du mois à la salle des fêtes de La Boussac pour divers jeux et parmi les nouveautés : création de cartes personnalisées et art floral.

A noter la nouvelle appellation du secteur de Pleine Fougères : « GEMOUV 35 Secteur Baie du Mont Saint Michel »

Mais ce n'est pas tout car nous avons été bien occupés depuis les grandes vacances.

- **Le 2 septembre**, participation au comice agricole de La Boussac au stand de galettes-saucisses et frites. ! Merci aux bénévoles.
- Participation de quelques adhérents pour la marche ECC (Ensemble sur les Chemins de la Convivialité) et la dictée départementale. Du **13 au 18 septembre** voyage en Italie dans la région des Pouilles. Visite de LECCE « La Florence du baroque », OTRANTE, port de pêche, OSTUNI ville construite sur trois collines, ALBORELLO la région des trulli, minuscules maisons aux toits en forme de cône, MONOPOLI, BARI, TRANI et CASTEL DEL MONTE forteresse médiévale aux 8 tours.



- **Le 7 octobre**, 155 convives étaient au repas de secteur animé par le Petit Fermier.
- **Le 10 et 11 octobre**, escapade parisienne sous un soleil de plomb où nous avons vu de très belles choses : le canal Saint Martin suivi par une soirée au Moulin Rouge. Le lendemain nous avons visité le musée Grévin puis le Panthéon et la crypte où sont enterrés nos grands hommes.



- **Le 13 octobre** escapade à Saint Nazaire et Le Croisic. Traversée du pont suspendu puis commentaires sur les différentes étapes de construction de bateaux de croisière. Un tour à la Baule puis au port du Croisic, sans oublier une dégustation de gâteaux et de cidre.
- **Le 21 novembre**, 116 adhérents ont participé à la « Journée pas comme les autres » organisée par les transports Roger. Spectacle haut en couleurs avec les « Fabuleuses » à Mauron, suivi à Josselin d'un excellent repas dansant. En fin de journée, cadeau surprise à tous les participants ravis de cette journée.
- **le 1^{er} décembre** : bal Téléthon à la salle Serge Gas de Pleine-Fougères animé par l'orchestre « Galaxie » de Claudine PLIHON.
- **le 9 décembre** notre repas annuel de fin de d'année a connu une forte participation, un moment apprécié grâce à l'animation de l'excellent « CHARLY ». La danse en ligne a toujours du succès. Merci à nos deux coachs. Les adhérents qui souhaitent venir sont les bienvenus.
- La prochaine Assemblée Générale aura lieu le **18 janvier 2024** autour de la galette des rois.

Le bureau et moi-même, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

M^{me} PIGEON Bernadette 06 71 32 94 56

M^{me} BECKER Danièle 06 89 45 79 25



Comité des fêtes

Fête du Lavoir

Le Comité des fêtes a voulu le temps d'une journée faire revivre le lavoir communal.

Un projet qui nous tenait à cœur pour valoriser et ne pas oublier le dur labeur de nos anciens.

Cela a été un long et difficile travail de recherche pour essayer de reconstituer au mieux la vie d'autrefois autour du lavoir.

C'est regroupé autour des danseurs des groupes folkloriques et les musiciens de chants bretons que de nombreux habitants et visiteurs ont suivi la démonstration de nos lavandières d'aujourd'hui.

Ensuite, les lavandières, les groupes de musiciens et spectateurs ont rejoint la salle des fêtes en défilant dans les rues de LA BOUSSAC.

Là-bas un apéritif était servi et chacun a pu se divertir avec les danses et chants bretons.

La soirée s'est poursuivie par un repas pendant lequel du cochon grillé était proposé. De nombreux convives ont pu le déguster et l'apprécier. La soirée s'est clôturée dans une parfaite ambiance grâce au fest-noz animé avec succès par les groupes présents.

Nous tenons à remercier tous nos généreux donateurs, les bénévoles qui se sont donnés à fond pour que cette journée soit inoubliable, les agents des services techniques pour leur travail et vous tous qui êtes venus nombreux, boussaquais ou non.

Bourse aux jouets

A l'occasion de la bourse aux jouets qui s'est déroulée le 04 novembre à la salle des fêtes de nombreux exposants ont répondu présent. Malheureusement les visiteurs n'étaient pas au rendez-vous. De ce fait, le comité des fêtes ne renouvellera pas cette manifestation l'an prochain.

Cependant, nous vous donnons rendez-vous le **1^{er} mai 2024** pour une grande fête : brocante - foire à tout ainsi que le **21 juin** pour la fête de la musique.

Le bureau est ainsi constitué:

Présidente	M ^{me} SEVESTRE Marie-France
Vice président	M. SEVESTRE Christian
Trésorier	M. LOIZEAU Cyrille
Secrétaire	Mme MOULIN Pascaline



Médiathèque de La Boussac

Quelques chiffres :

- 61 000 ouvrages environ (romans, romans en gros caractères, policiers, documentaires, B.D, albums pour enfants, revues),
- plus de 6000 CD et DVD,
- cela sur le réseau « lire en baie » qui regroupe 11 bibliothèques,
- une inscription gratuite pour tous, enfants et adultes,
- la possibilité d'emprunter jusqu'à 15 documents (livres, CD, DVD, magazines) pour un mois.
- L'abonnement à plusieurs magazines : la Salamandre, Psychologie magazine, l'Ami des Jardins, la Hulotte, Cuisine actuelle, Pomme d'api, Images doc, mis à votre disposition.
- Un ordinateur est à disposition du public.

Les médiathèques ne sont pas réservées aux lecteurs, on peut également venir y passer du temps gratuitement sans être adhérent ni forcément lecteur.

La salle attenante pouvant désormais être utilisée par la bibliothèque, Françoise propose aux adultes et aux enfants de venir librement pour sortir de la routine, faire des activités/loisirs (tricot, dessin, peinture, petit bricolage, composition florale, etc) le mercredi matin pendant les permanences (de 10h30 à 12h30). Il sera possible de venir librement passer un moment en bonne compagnie, échanger ou partager des savoirs. Ces activités pourront commencer dès que la salle aura été repeinte. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Françoise au 06 72 76 78 23.

Fanny propose un samedi matin par mois (entre 10 heures et 12 heures) des jeux divers pour les enfants. Dates prévues : samedi 16/12, samedi 13/01/24, samedi 03/02/24, samedi 24/02/24. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Fanny au 06 21 55 86 53.

L'animation « Les loups garous de Thiercelieu » organisée vendredi 25 octobre à la demande des enfants a permis à 15 « petits loups garous » de passer un joyeux moment ensemble !

Mois du film documentaire :

Dans le cadre du mois du film documentaire organisé par le réseau des médiathèques de la communauté de communes et le « comptoir du doc », le film « Nous, étudiants » a été projeté à la salle des fêtes de La Boussac dimanche 5 novembre. 43 personnes ont pu partager un peu de la vie de ces étudiants de Centre Afrique en butte à de nombreux problèmes : manque de



nourriture, corruption généralisée mais aussi leur joie de vivre et leurs espoirs. Un échange a suivi la projection avec Laetitia de l'association « Comptoir du doc » dans une ambiance conviviale (collation offerte par la communauté de communes).

Rappel : cette projection était gratuite comme à chaque fois dans le cadre du film documentaire !

Accueil de classes : dans le cadre d'un partenariat avec l'école, toutes les classes de l'école sont désormais accueillies à la bibliothèque de la petite section de maternelle aux grands de CM2 !

Appel à bénévoles :

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles pour : couvrir les livres, tenir les permanences, participer au choix des livres, des DVD, des magazines, participer à des animations, **amener des idées afin de permettre de mieux répondre aux besoins des habitants de la commune (réflexion sur les horaires des permanences).**

Si vous avez des idées, des propositions n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pourrez y prendre toute votre place !

Les horaires :

mercredi :	10h30 à 12h30
vendredi :	16h30 à 18h
samedi :	10h à 12h

Pendant les congés scolaires :

mercredi :	10h30 à 12h
vendredi :	17h à 18h

Téléphone : 09 67 70 60 11

Mail : gallothequelaboussac@orange.fr

Les bénévoles : Béatrice, Corinne, Christine, Eliane, Fanny, Françoise, Joëlle, Marcelle, Marie-Thérèse vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous accueilleront avec le même plaisir en 2024 !

TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES 2024 (IDENTIQUE À CEUX DE 2023)

	Associations Communales + cantonales	Particuliers commune	Extérieur commune	Forfait chauffage (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)
Petite salle la journée	110 €	215 €	325 €	70 €
Petite salle forfait week-end	185 €	350 €	500 €	120 €
Salle entière la journée	155 €	310 €	465 €	90 €
Salle entière la journée forfait week-end	265 €	500 €	650 €	160 €
Vin d'Honneur	60 € quelque soit le demandeur			
Loc. vaisselle	Forfait de 55 €			
Toute mise à disposition, qu'elle soit consentie à titre onéreux ou gratuit, est subordonnée au versement d'une caution d'un montant de 400 € . Une caution complémentaire de 50 € sera appliquée pour toute location de vaisselle aux particuliers.				

Chaque association communale bénéficiera d'une location gratuite (hors chauffage) pour une journée. La vaisselle sera prêtée aux associations.

Tarifs de remplacement matériel et vaisselle et forfait ménage (tarifs TTC)			
Table	100 €	Ustensiles ou couverts	1 € par article
Chaise	40 €	Forfait ménage	20 € par heure

Tarifs de location de la salle associative de l'ancienne mairie (tarifs TTC)	
Particuliers commune et extérieur	60 €
Associations	Gratuit
Il ne sera pas demandé de caution pour la location de ladite salle.	

Déchèteries Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères

Nous vous rappelons que la communauté de communes a mis en place au 1^{er} Janvier 2019 un contrôle d'accès par badge sur les 2 déchèteries communautaires situées à Dol de Bretagne et Pleine Fougères. **L'accès aux déchèteries se fait par carte d'accès uniquement.**

DOL-DE-BRETAGNE

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h-17h (18h en été)
Mardi	8h-12h (Professionnels uniquement)	14h-17h (18h en été)
Mercredi	9h-12h	14h-17h (18h en été)
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h-12h (Professionnels uniquement)	14h-17h (18h en été)
Samedi	9h-12h	14h-17h (18h en été)

PLEINE-FOUGERES

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h (18h en été)
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	10h-12h	14h-17h (18h en été)
Jeudi	10h-12h	14h-17h (18h en été)
Vendredi	Fermé	14h-17h (18h en été)
Samedi	9h-12h	14h-17h (18h en été)

Brûler ses déchets verts, c'est interdit !

L'entretien du jardin génère, en moyenne, 160 kg de déchets verts par personne et par an. En 2022, environ 15% des personnes ayant accès à un jardin ou un espace vert privatif déclaraient avoir encore recours au brûlage de déchets verts. Cette pratique génère des émissions de polluants atmosphériques et peut également favoriser le risque d'incendie et limiter le retour au sol de la matière organique.

Rappel de la réglementation

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Le brûlage des déchets verts est passible de **750 € d'amende**. Il est également interdit de les déposer dans les chemins ou sur les talus.

Brûler ses déchets verts est néfaste à l'environnement et à la santé

Surtout s'ils sont humides, les déchets verts brûlés dégagent des substances toxiques pour les personnes et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Des solutions pour valoriser les tontes de pelouse et les tailles de végétaux :

Produire moins de déchets verts

Pour réduire le volume de végétaux produits, il est recommandé de choisir des essences à croissance lente, des plantes et des arbres mieux adaptés à votre environnement (sol, exposition, climat...).

Broyer ses végétaux

Il est possible de broyer les petits branchages avec une simple tondeuse. Pour les branches de diamètre important, l'utilisation d'un broyeur est recommandée. Certaines collectivités proposent le prêt ou la location de broyeurs, renseignez-vous auprès de votre commune.

En l'absence de broyeur, stockez les branchages dans un coin du jardin et faites des fagots qui serviront d'abri aux insectes et petits auxiliaires. A noter que les branches et branchages peuvent également être utilisés comme matériaux de petite construction : petites barrières, piquets, hôtels à insectes, haies sèches...

Pailler ses déchets verts

Les feuilles mortes et les débris végétaux constituent une litière naturelle de protection qui joue un rôle crucial dans la santé des sols et qui permet aussi de conserver l'humidité, limitant ainsi le besoin d'arrosage et protégeant les végétaux de la sécheresse.

Composter

Le **compostage** permet alors la valorisation organique de l'ensemble des biodéchets.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

**POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !**

Des solutions alternatives existent :

- BROYAGE**
- COMPOSTAGE**
- PAILLAGE**

Retrouvez tous nos conseils sur : www.nouvelle-aquitaine.ars.santé.fr/interdiction-du-brutage-des-dechets-verts

VALORIZON
nouveau service de conseil

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Mer de Bretagne

Infos sur les déchets

Les 14, 15 et 16 septembre, les bacs individuels de collecte ont été remis aux habitants du centre bourg : un bac au couvercle jaune pour le tri des emballages et un bac au couvercle noir pour les ordures ménagères.

Désormais la collecte des déchets se fait dans ces contenants.

Voici quelques petits gestes simples à acquérir :

- **Sortir** les bacs la veille de la collecte, et les rentrer après la collecte (le jour même)
- **Mettre** les emballages en vrac dans la poubelle de tri (plus besoin de sacs jaunes qui ne sont plus ramassés)
- **Continuer** à mettre ses déchets ménagers en sacs fermés, et ne sortir le bac noir que lorsqu'il est plein au moins à 50 %
- **Continuer** à mettre le verre dans les colonnes aériennes prévues à cet effet dans la commune

Les bacs sont la propriété de la Communauté de communes.

Chaque usager est tenu d'assurer l'entretien courant de ses bacs (ordures ménagères et tri).

Si vous avez un doute, une question sur le tri, vous pouvez appeler le 0 805 - 691 - 343 (Service et appel gratuits).

Dernière information importante : vous pourrez retrouver le calendrier de collecte 2024 sur le site internet de la communauté de communes en tout début d'année.



Dispositif de Réussite Educative (DRE)

Le Dispositif de Réussite Éducative accompagne les enfants âgés de 2 à 16 ans présentant une ou plusieurs fragilités sur le plan scolaire, éducatif, familial, médico-social et résidant ou étant scolarisés sur le territoire de la Communauté de communes.

Afin de répondre aux besoins des enfants et des parents, le DRÉ propose la mise en place d'un parcours personnalisé en tenant compte de l'enfant dans sa globalité. Le parcours de l'enfant est co-construit avec les parents, les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Des actions concrètes, individuelles et/ou collectives, sont proposées autour : de la scolarité, des loisirs, du soutien à la parentalité, de l'accès aux soins.

Les familles, par une démarche volontaire ou orientée par les différents acteurs qui entourent la vie de l'enfant (enseignants, travailleurs sociaux, animateurs, psychologue, orthophoniste...) peuvent se saisir de ce dispositif entièrement gratuit.

Après une prise de contact avec le service, une rencontre permettra d'établir un bilan des difficultés rencontrées par l'enfant et/ou sa famille et d'envisager la mise en place d'un accompagnement individualisé en fonction de la problématique rencontrée.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter le service :

Du lundi au vendredi
dre@ccdol-baiemsm.bzh
 02 57 64 10 54 - 06 70 10 95 60



Déploiement de la fibre optique. Pensez à élaguer !

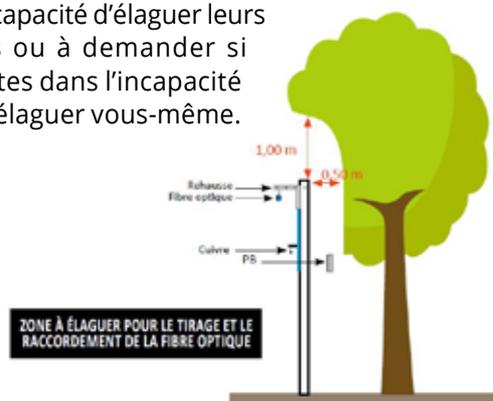
Financé par les Intercommunalités, les Départements, la Région, l'État et l'Union Européenne, le projet Bretagne Très Haut Débit vise à déployer un réseau à très haut débit, via la fibre optique, en Bretagne. Cette initiative publique intervient en complément de l'action des opérateurs qui déploient sur leurs fonds propres la fibre optique dans les grandes villes ou agglomérations.

A La Bousac, les travaux avancent. Le secteur Sud de la commune est livré, et les autres secteurs sont à l'étude et le seront d'ici quelques mois.

Rendez-vous sur le site suivant pour suivre l'avancée des travaux : <https://www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux/>

Cependant l'élagage des arbres est indispensable pour permettre les travaux de raccordement. Les habitants concernés vont recevoir en amont

de l'installation de la fibre optique un courrier leur rappelant leurs obligations. A défaut d'un élagage dans les 30 jours à réception du courrier, la collectivité pourra y procéder aux frais de l'habitant. Pour une installation de la fibre dans les meilleures conditions, n'hésitez pas à être solidaire avec vos voisins et à proposer votre aide si vous voyez qu'ils n'ont pas la capacité d'élaguer leurs arbres ou à demander si vous êtes dans l'incapacité de les élaguer vous-même.



Les Eaux de Beaufort accompagnent la population aux économies d'eau !

Je suis acteur de ma consommation !

Le Syndicat installe la télérelève sur les compteurs d'eau, courant 2024, pour permettre à chaque usager d'être acteur de sa consommation. Comment ?



- **En visualisant votre consommation chaque jour,**
- **En la comparant à des consommations de références,**
- **En identifiant les usages sur lesquels vous pourrez agir en priorité,**
- **En quantifiant les économies d'une nouvelle habitude dans votre foyer,**
- **En étant plus rapidement alerté d'une fuite sur vos installations.**

Les équipements seront posés par Véolia Eau.

« Un réseau public performant »

En éliminant les fuites une à une sur le réseau public, depuis 10 ans, le Syndicat a réussi à décaler la coupure d'eau liée aux sécheresses de 36 jours. Sans cette contribution, notre territoire aurait fait parti des 100 communes française ayant manqué d'eau en 2022. Le réseau des Eaux de Beaufort est l'un des plus performant de France !

Savez-vous qui gère l'eau potable de votre commune ?

Depuis 1941, 35 communes de la région se sont regroupées pour former un Syndicat Intercommunal

« Les Eaux de Beaufort ». Sa mission consiste à alimenter en eau potable la population des communes concernées. Pour ce faire, le Syndicat dispose d'un patrimoine enterré à 1 m de profondeur constitué, de 1 550 000m de réseaux et branchements et de 20 réservoirs. La limite d'intervention du Syndicat est le compteur d'eau.

Une équipe, formée de 2 élus de chaque commune adhérente et de 3 agents, garantit le bon fonctionnement de cet établissement public de coopération intercommunale et veille à la qualité de l'eau et à la continuité de service.

Les élus des Eaux de Beaufort s'accordent sur l'enjeu global de la préservation de la ressource en eau.

Syndicat des Eaux de Beaufort – 32 Rue de la Rouelle – CS52001 – 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.99.40.08.33 – contact@eaux-beaufort.fr – www.eaux-beaufort.fr

Renseignements utiles



Agence postale communale		02 99 58 24 31
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15		
Déchetterie Pleine-Fougères		02 99 48 54 96
Déchetterie Dol-de-Bretagne		02 99 80 33 31
Cabinet médical		02 99 80 01 89
Docteur MARIO		
Cabinet infirmier - 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 03 46
Mme MONVOISIN Emmanuelle Mme BARDET Sandy Mme LOISEL Marine		
Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole		06 47 61 13 74
Mme LOISEL-MATHELIER Céline Mme CAM-LE CUNFF Christelle		
Cabinet kinésithérapeute 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 04 98
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie		
Ecole publique (maternelle et primaire)		02 99 80 02 66
Mme PIOT		
Ecole service périscolaire		
Garderie 7h15 à 8h40 et de 16h45 à 18h45		02 57 64 08 67
Restaurant scolaire 10h30 à 12h		02 57 64 08 68
Pompiers		18
Gendarmerie		17
Dol de Bretagne		02 99 48 02 40
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00	
	de 14h00 à 18h00	
Dimanche	de 9h00 à 12h00	
	de 15h00 à 18h00	
Pleine Fougères		02 99 48 60 14
Lundi	de 8h00 à 12h00	
Mercredi et Samedi	de 14h00 à 18h00	

AGENDA

1^{er} SEMESTRE 2024

Dates	Evènements
5 janvier 2024	Vœux du Maire
3 mars 2024	Choucroute - Liens d'Amitié
16 mars 2024	Repas réunionais - Amicale Laïque
1 ^{er} mai 2024	Brocante, Foire à tout - Comité des Fêtes
8 mai 2024	Commémoration Victoire 1945
9 juin 2024	Elections européennes - Mairie
12 juin 2024	Visite du Sénat et de l'Arc de Triomphe - Mairie
21 juin 2024	Fête de la musique - Comité des Fêtes
29 juin 2024	Fête de l'école - Amicale Laïque
6 et 7 juillet 2024	Représentations J'ai 2 notes à vous dire



Classe 03
Année 2023
La Boussac

